

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M.R.C.
G
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 19 août 2024, à 8 h 00, présidé par monsieur le Maire suppléant, Robin Cotnoir, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir (<i>arrivée à 8 h 19</i>)	M. Michel Fontaine
Mme Marie-Soleil Poulin	M. Simon Normandin
M. Jean-Claude Daoust (<i>arrivée à 8 h 20</i>)	M. Mario St-Pierre (<i>absent</i>)

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron.

Monsieur le maire Steve Lanciaux est absent.

Arrivée du Maire suppléant et conseiller #1, monsieur Robin Cotnoir à 8 h 19.

Arrivée du conseiller #3, monsieur Jean-Claude Daoust à 8 h 20.

SP_2024-08-19-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

SP_2024-08-19-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Simon Normandin, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolutions
 - 3.1. Poste de greffière-trésorière adjointe et accès Desjardins
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Adoptée.

SP_2024-08-19-03 POSTE DE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE ET ACCÈS DESJARDINS

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde doit recourir au service d'une nouvelle greffière-trésorière adjointe;

ATTENDU QUE monsieur le maire Steve Lanciaux n'a pas participé au processus de sélection des candidats au poste de greffière-trésorière adjointe.

ATTENDU les recommandations du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité :

- **QUE** Nathalie Lanciaux soit engagée au poste de greffière-trésorière adjointe selon les termes décrits dans le contrat de travail;
- **DE** lui accorder les autres avantages prévus à la Politique des conditions de travail après la probation de six (6) mois débutant le 19 août 2024 ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M R.C.
G 10
no de résolution
ou annotation

- **DE** lui accorder les accès « Employé » aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investi de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin;
- **D'AVISER** l'Institution financière « Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie » des modifications suivantes :
 - **QUE** Nathalie Lanciaux sera signataire au compte à partir du 23 septembre 2024;
 - **QU'**Au niveau d'ACCESD AFFAIRES, une double signature est requise pour les transactions supérieures à 5 000,00 \$;
 - **D'AUTORISER** Nathalie Lanciaux à signer les documents pour officialiser l'ajout de signataire.
- **QUE** la direction générale, soit autorisée à signer tous les documents utiles et nécessaires pour donner plein effet aux présentes;
- **QUE** la direction générale, soit autorisée à lui donner, tous les accès nécessaires au service AccèsD, afin de donner plein effet aux présentes.

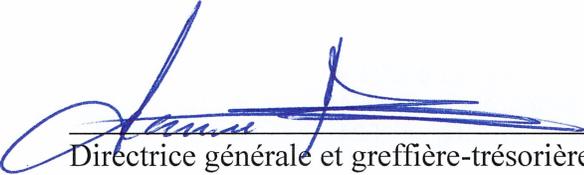
Adoptée.

SP_2024-08-19-04 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

SP_2024-08-19-05 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust propose la levée de l'assemblée à 8 h 35.



Directrice générale et greffière-trésorière par intérim



Maire suppléant

Je, Robin Cotnoir, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.